



Accueil Péri scolaire

PROJET PEDAGOGIQUE

2026 - 2027

**COMMUNE
DE JOSSE**

En cohérence avec le
projet éducatif de
Territoire (PEDT)

1. Introduction

2. Cadre de référence

3. Public accueilli

4. Analyse diagnostique

- La structure d'accueil
- Les moyens
- L'équipe

5. Notre vision éducative

6. Nos priorités éducatives

- Axe 1 : Prévenir
- Axe 2 : Inclure
- Axe 3 : Engager

7. Organisation pédagogique

8. Articulation avec l'école

9. Partenariats

10. Modalités d'évaluation

11. Conclusion

12. Signatures

Introduction

L'accueil périscolaire de Josse constitue un espace éducatif complémentaire de l'école et de la famille. Il s'inscrit pleinement dans le Projet éducatif territorial 2025-2028 et participe à la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant. Notre ambition est d'offrir à chaque enfant un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant favorisant son autonomie, son épanouissement et son engagement citoyen.

Cadre de référence

Le projet s'appuie sur :

- le PEDT 2025-2028
- la convention Territoriale Globale (CTG)
- le projet d'école
- les orientations de l'Education Nationale
- les besoins identifiés des familles du territoire

Il garantit la cohérence entre les temps scolaires, périscolaires et familiaux

Public accueilli

L'accueil périscolaire accueille les enfants de 3 à 11 ans scolarisés à l'école de Josse.

Chaque enfant est accueilli dans le respect :

- de son rythme
- de ses besoins
- de sa personnalité
- de ses émotions

Les temps concernés sont :

Accueil du matin



Pause méridienne



Accueil du soir



Analyse diagnostique

Structure

Contexte

L'accueil périscolaire de Josse fonctionne conformément à l'agrément délivré par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) et par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) concernant l'accueil des moins de 6 ans .

La Caisse d'Allocations Familiales et la mutualité Sociale Agricole sont des partenaires financiers.

Gestion

La structure est une structure municipale, placée sous l'autorité du Maire de la commune de Josse qui en assure la gestion.

Commune de JOSSE – Mairie – 88 Rue du Pont de la Môle – 40230 JOSSE

Téléphone : 05.58.77.75.18

Adresse électronique : aps@josse.fr

Code organisateur auprès de la SDJES : 04ORG0251

Locaux

Les locaux de l'Accueil Périscolaire sont situés dans les locaux du Groupe Scolaire.

Accueil Périscolaire – Ecole du Vieux Fronton – 88 Rue des Ecoliers - 40230JOSSE

Téléphone : 05.58.77075018

Adresse électronique : aps@josse.fr

Ils se composent de :

-2 salles d'activités, une salle pour les moins de 6 ans et une salle pour les plus de 6 ans

-1 salle de motricité

-1 toilette en intérieur et accès toilettes maternelles

-2 toilettes en extérieur

-2 préaux

-1 cour

-1 structure de jeux

-1 fronton

L'accueil périscolaire fonctionne tous les jours en période scolaire.

Inscription

Chaque enfant est préalablement inscrit auprès du Service Périscolaire, via le portail famille comme potentiel bénéficiaire du service.

Cette démarche permet notamment au service de posséder toutes les informations utiles.

Les familles peuvent ensuite gérer le planning des présences en fonction des envies et besoins.

Les moyens

Moyens humains

Equipe d'animation

Agent de restauration

Agent technique

Elu

Moyens matériels :

Mutualisation du matériel de sport et de la salle de motricité

Panneau d'affichage

Mini bus communal

Mise à disposition des infrastructures de la commune

Budget alloué pour achat de fourniture et petits matériels

2 salles d'accueil avec espaces aménagés (coin jeux, coin activité, coin bibliothèque)

Moyens financiers :

Aide financière de la CAF et de la MSA

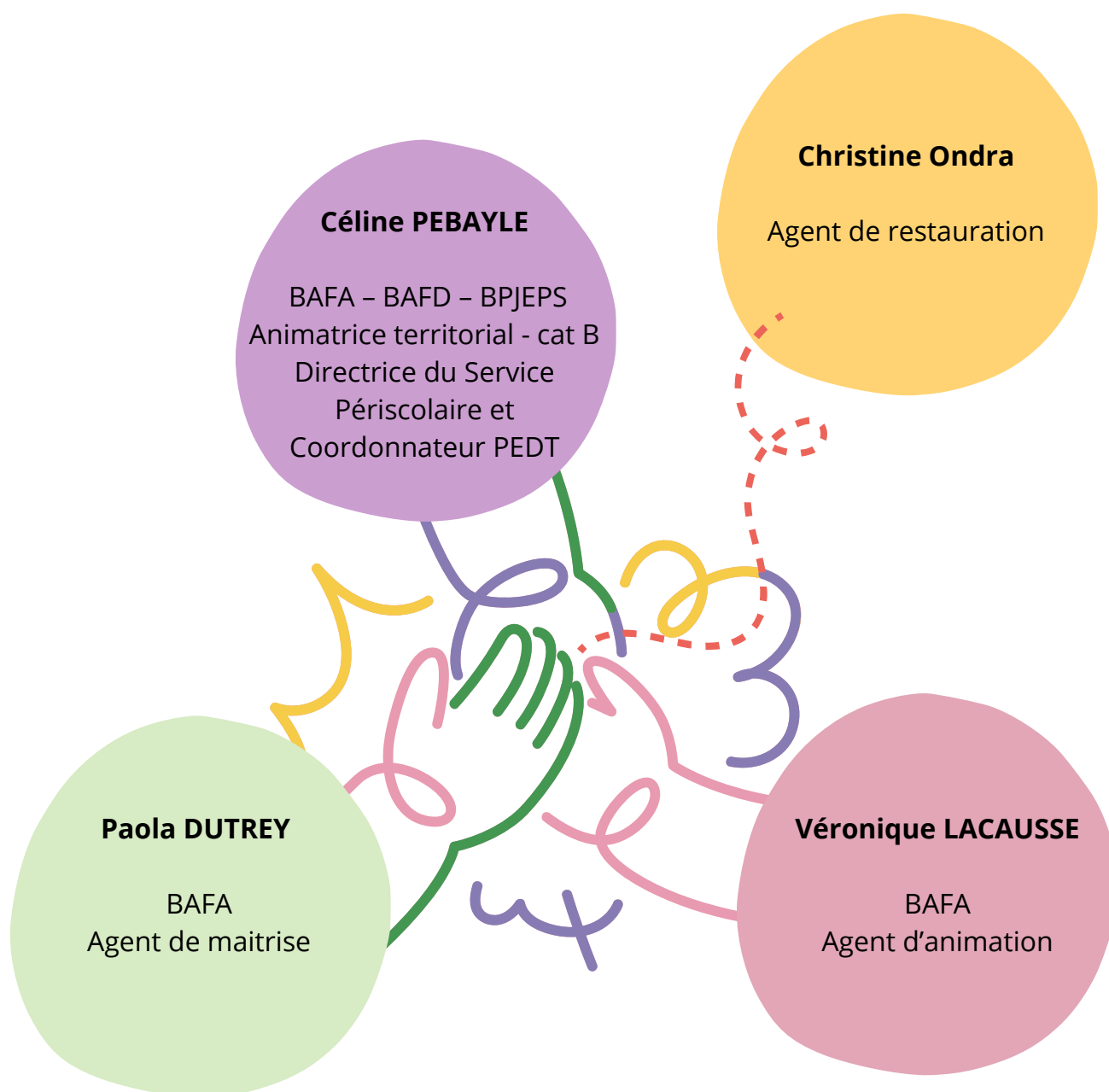
Participation financière des familles

Participation de la commune

L'équipe

Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié.

L'agent de restauration peut également être mis à disposition.



Notre vision éducative

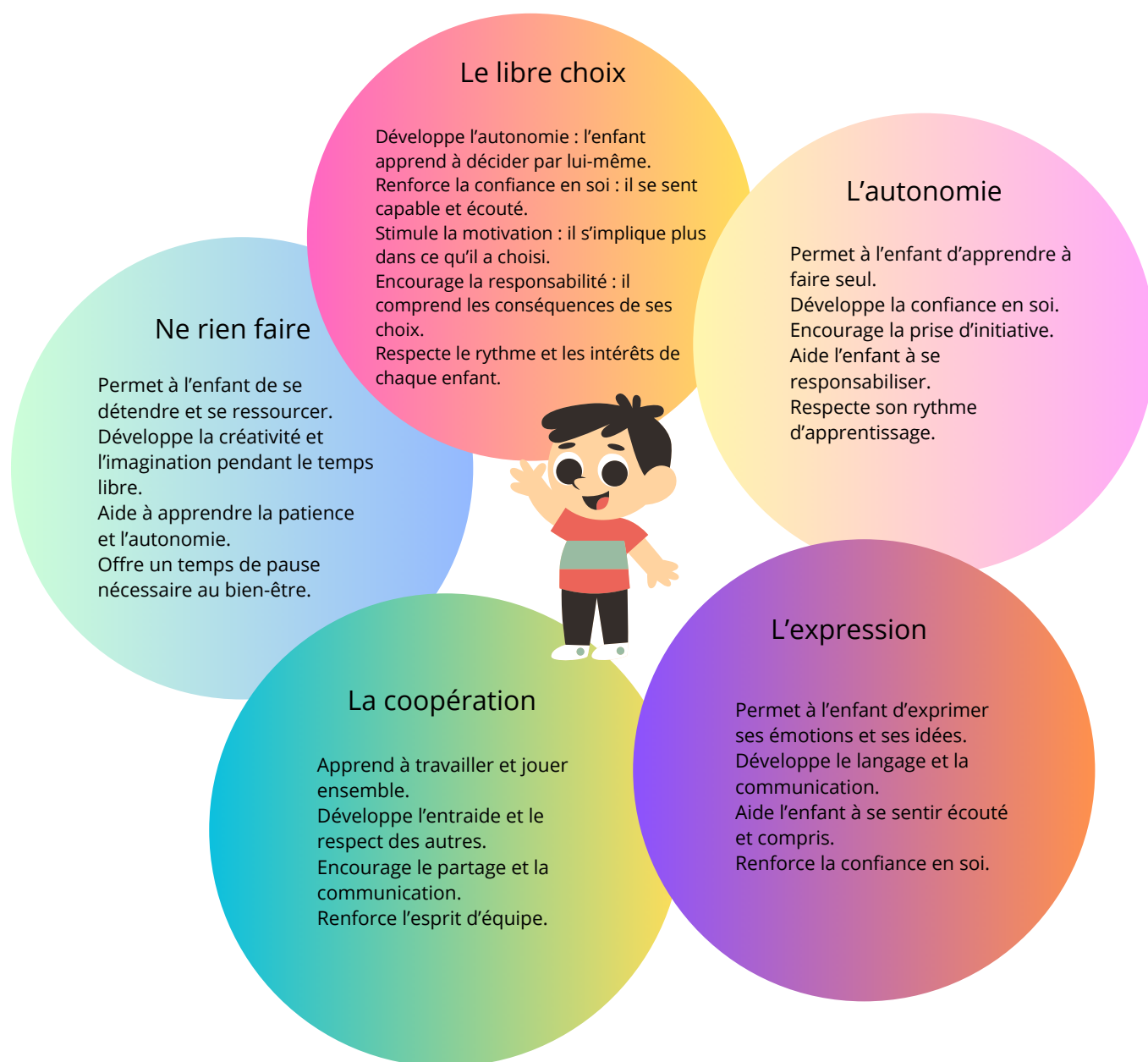
Nous considérons l'enfant comme :

- une personne à part entière
- un individu capable de faire des choix
- un acteur de son temps de loisirs

Nous favorisons :

- le libre choix
- l'autonomie
- l'expression
- la coopération

Le droit de ne rien faire est également respecté.



Nos priorités éducatives

Axe 1 - Prévenir pour faire grandir

Nous accompagnons les enfants vers des comportements responsables

Prévenir le
cyberharcèlement et
encourager un usage
raisonné des écrans

Sensibilisation
au numérique

Proposer des ateliers
informatiques axés sur la
création d'un journal :
rédaction et mise en page

Promotion de
la santé et du
bien être

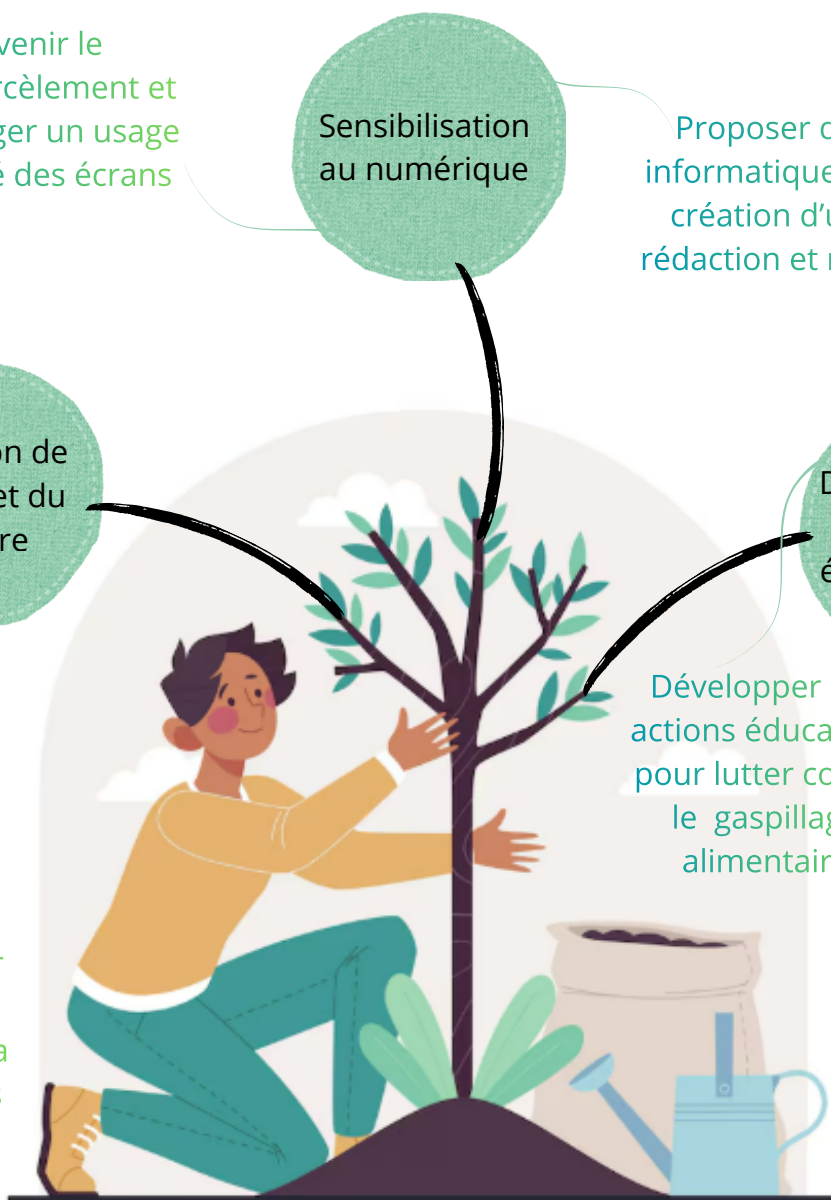
Développement
de pratiques
écoresponsables

Proposer des
activités
physiques
quotidiennement

Développer
des outils
favorisant la
gestion des
émotions.

Développer des
actions éducatives
pour lutter contre
le gaspillage
alimentaire

Guider les
enfants dans
l'apprentissage
du tri sélectif et
du compostage



Axe 2 - Inclure pour faire société

Nous faisons du vivre ensemble une priorité

Apprendre à vivre ensemble : Jeux coopératifs réguliers, responsabilisation des enfants (rôles : médiateur, aide, etc.), initiation à la gestion des conflits

Favoriser le respect et la tolérance

Comprendre les différences : ateliers autour des différences, lectures et débats adaptés à l'âge, activités artistiques sur le thème

Adapter la méthode pédagogique : pédagogie active et participative, apprentissage par le jeu, expression libre (parole, dessin, théâtre), valorisation des comportements positifs, posture bienveillante de l'équipe

Pévenir les situations de harcèlement

Travail autour du consentement : Identifier et exprimer son accord ou son refus (jeux de rôle, dessin, mimer des situations, jeu du STOP)

Suivi des PAI

Individualiser l'accueil

Développer l'empathie : comprendre les émotions et les conséquences des actes (ateliers sur les émotions, histoires suivies de débats, activités artistiques)

Identifier et reconnaître les situations de harcèlement : discussions adaptées, différencier conflit / moquerie / harcèlement, jeux de rôle simples

Valoriser les réussites individuelles : expositions ou présentations de projets personnels, moments de valorisation en groupe, encourager l'autonomie

Identifier les besoins, préférences et rythmes de chaque enfant (observation individuelle lors des activités, discussion simple : goûts, intérêts, difficultés, jeux de présentation et découverte)



Axe 3 - Engager pour rendre acteur

Nous encourageons la participation active des enfants

Proposer des choix
simples : jeux,
couleurs, quantité...

Donner des petites
responsabilités : ranger,
aller chercher le matériel,
se préparer seul...

Créer un environnement
où l'enfant peut essayer :
matériel accessible,
organiser l'espace pour
qu'ils puissent agir seuls...



Valoriser l'effort



Encourager la résolution
de problèmes : poser
des questions, guider,
amener à la réflexion...

Proposer des situations
ouvertes : jeux libres, petits
projets (invente ton jeu, crée
ton parcours ...)

Associer les enfants aux projets :
les impliquer dès le début du
projet, demander leurs idées,
partir de leurs centres d'intérêts

Reconnaître et encourager les
initiatives (même petites)

Partager le projet avec d'autres :
présenter aux parents, aux
enseignants, à la collectivité ;
expliquer la démarche.



Organiser des temps d'échange : faire des
discussion en groupe, laisser chacun s'exprimer,
accueillir toutes les idées

Ajuster ensemble en cours de
projet : faire des points réguliers,
améliorer, modifier si nécessaire



Organisation pédagogique

Les espaces sont aménagés pour :

- favoriser l'autonomie
- permettre le libre choix
- offrir des espaces calmes et dynamiques

Chaque enfant peut :

- participer à une activité
- jouer librement
- se reposer
- échanger

Le rythme individuel est respecté.

Articulation avec l'école

La continuité éducative est assurée par :

- une réunion collective lors de la pré-rentrée
- des échanges réguliers entre les direction scolaire et périscolaire
- la participation aux conseils d'école
- la mise en place de règles communes

Les projets sont construits en complémentarité.

Partenariats

Le projet s'inscrit dans une dynamique territoriale associant :

- la commune de Josse
- la communauté de commune MACS
- la CAF
- la SDJES
- les associations locales
- les représentants des parents

Ce travail en réseau renforce la qualité éducative.

Modalités d'évaluation

Le projet pédagogique est un outil évolutif.

L'évaluation repose sur :

- le nombre et la qualité des actions menés
- la participation des enfants
- le climat relationnel
- les retours des familles
- l'évolution des besoins

Un bilan annuel permet d'ajuster les actions.

Conclusion

Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire de Josse traduit concrètement les ambitions du PEDT :

- Prévenir
- Inclure
- Engager

Notre priorité demeure

Accompagner les enfants vers l'autonomie, le respect et la confiance en soi

Signatures

Projet validé le :

Pour la commune de Josse

Madame le Maire : Mme Ferrandis Christelle

Signature :

Pour le Service Périscolaire

La Directrice du Service Périscolaire,

Coordonnatrice du PEDT : Mme Pebayle Céline

Signature :

